

AMICALE DU 7^{ème} CHASSEURS - BULLETIN 2023



Nos chefs de corps

LEVESQUE † 64-66

GUILLAUT 66-68

MASSIAS † 68-70

LEJEUNE † 70-72

DUMESNIL ADELEE † 72-74

DE BRESSY DE GUAST † 74-76

DE BELLOY DE SAINT LIENARD † 76-78

BATON † 78-80

BONAVENTURE 80-82

DURIEUX 82-84

LORIFERNE 84-86

PACORET DE SAINT BON 86-88

HUDAULT 88-91

D'ASTORG 91-93

Au rendez-vous de la Marquise ...



Nos présidents des sous-officiers

CHEMINET † 64

GAVOIS † 64 - 72

COGNION † 72

DANDRES † 72 - 79

MARCINIACK † 79 - 84

MERIEL 84 - 86

MAURY 86 – 93



SOMMAIRE

Page 1 : couverture.

Page 2 : chefs de corps et présidents des sous-officiers.

Page 3 : sommaire et composition du conseil d'administration.

Page 4 : éditorial du président.

Page 5 : principales opérations des armées françaises en 2023.

Page 6 à 8 : budget des armées en 2024

Pages 8 à 14 : compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire de la FFCA.

Pages 14 à 16 : compte-rendu de l'assemblée générale de l'amicale du 23 avril 2023.

Pages 16 à 18 : le vécu d'un grand père ALEXANDRE 1913-1920

Page 19 et 20 : courriel de M. Louis DUPLEIX à notre amicale.

Page 21 : à la mémoire de nos disparus.

Pages 22 à 25 : courriers de nos adhérents.

Pages 26 à 31 : annuaire des adhérents de l'amicale.

Conseil d'administration au 23 avril 2023 :

Président honoraire : colonel Lucien SUCHET.

Président : colonel Marc BARAN.

Vice-président : major Jean-Claude MAURY.

Secrétaire : major Gérard SÉBERT.

Trésorier : major Claude LABROY.

Webmaster : lieutenant-colonel Roland TELLE.

Membres : maréchal des logis Willy LEMAITRE, chasseur Gaston BILLET.

Site de l'amicale : https://le.7rch.fr/
--

Avis de recherche, le fanion de l'amicale, n'a plus de porte-fanion. Si un membre localement proche d'Arras pouvait se manifester pour représenter l'amicale aux manifestations arrageoises, l'amicale lui en serait très reconnaissante. Merci de vous déclarer au secrétariat...



Le mot du président.

L'année 2023, nous a permis de reprendre des activités dans des conditions normales, nous avons célébré le jour de la Saint-Georges le triste anniversaire des 30 ans de la, dissolution de notre régiment. Pour cette occasion quatre anciens chefs de corps avaient tenu à faire le déplacement, nous les remercions pour leur soutien.

La situation actuelle en Europe et au Moyen Orient, nous montre une fois de plus que ce monde est dangereux et qu'il ne faut pas baisser la garde. Une prise de conscience un peu tardive a fait réagir nos gouvernants et un effort budgétaire pour les Armées sera consenti en 2024 et les années suivantes avec la loi de programmation 2024-2030 (voir page 6).

Notre amicale subit les effets du vieillissement, nos effectifs fondent chaque année, ses effectifs, fin novembre 2023 sont de 111 membres inscrits. Le nombre de membres cotisants reste stable par rapport aux années précédentes, 80 membres sont à jour, certains vont (encore) recevoir un rappel, Après un dernier rappel les retardataires de plus de trois ans (4) ne pourrons plus rester membres de l'amicale.

La FCCA (Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique), initialement créée en 2011 pour permettre de rattacher les membres des amicales dissoutes et organiser des activités en commun sera dissoute au 31 décembre 2023. Après 12 ans d'existence, faute de pouvoir renouveler le conseil d'administration par manque de volontaires, la dissolution a été actée. A ce sujet, notre amicale risque fort de subir le même sort à terme, faute de renouvellement des membres du conseil d'administration qui pour certains donnent depuis très longtemps.

En 2023 nous avons pu reprendre le traditionnel repas dansant de début d'année avec une très bonne participation de 80 convives. En 2024, il est prévu le samedi 20 janvier à Dainville, l'invitation va vous parvenir en même temps que ce bulletin.

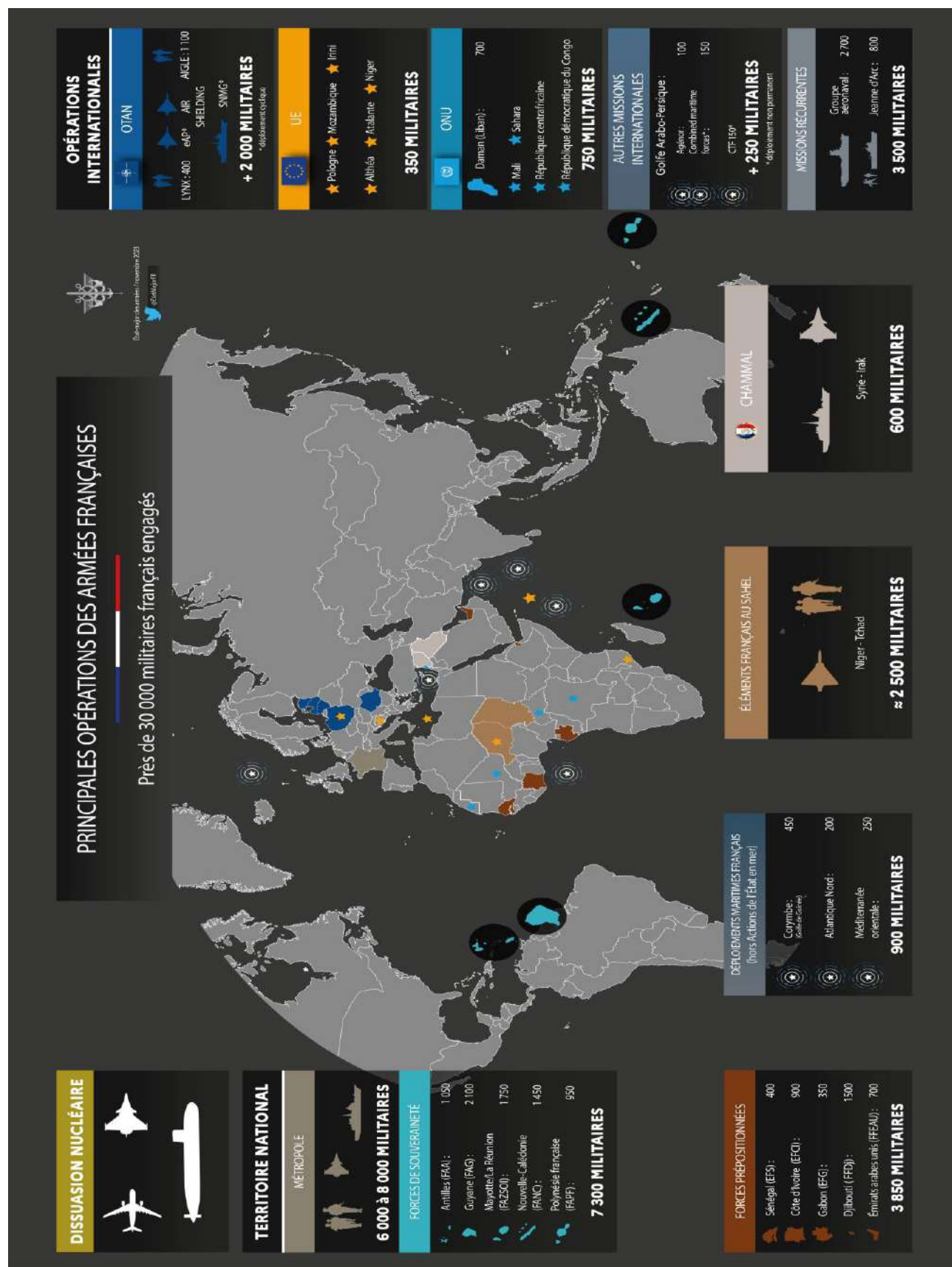
Sous toutes réserves, la prochaine assemblée générale de l'amicale aura lieu à Arras dans les conditions habituelles, le dimanche 14 ou 21 avril. Le conseil d'administration espère que vous répondrez nombreux à cet appel !

Le conseil d'administration vous souhaite un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, qui espérons-le nous permettra de poursuivre des activités de rencontres, dans des conditions agréables. Prenez soin de vous...

Que vivent le régiment de la Marquise et son amicale !

□ □ □ □

Principales opérations des armées en 2023



BUDGET DES ARMÉES EN 2024

Poursuivre la hausse des crédits

En 2024, le budget de la Défense s'élèvera à 47,2 milliards d'euros (hors pension), soit 3,3 milliards d'euros de plus que l'année précédente. Cette enveloppe représente une progression de 7,5% par rapport à l'année 2023. Pour la 7^e année consécutive, le budget des armées française est en hausse mais cette marche de 3,3 milliards d'euros est la plus importante depuis 2017. Elle permettra de mettre l'accent sur les priorités définies avec le Parlement lors de la discussion sur la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 : *« Au total, le budget de nos armées aura augmenté de 46 % entre 2017 et 2024. Cet effort considérable de la Nation pour sa défense nous oblige »*, souligne Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Poursuivre la réparation des armées et engager le chantier de leur transformation

Le PLF 2024 s'inscrit dans un mouvement engagé depuis 2017, qui vise à répondre à l'impérieuse nécessité d'engager la remontée en puissance de notre appareil militaire, pour faire face à la dégradation du contexte international. Il s'agit de réparer les composantes abimées par trois décennies de désinvestissement budgétaire, désinvestissement engagé après la dissolution du pacte de Varsovie et la fin de la Guerre froide.

Le PLF 2024 est la première marche de la LPM 2024-2030 qui vise à moderniser et transformer nos armées pour leur permettre d'affronter tout le spectre des menaces actuelles et futures. A ce sujet, il fixe 6 priorités :

- Le renforcement de la préparation opérationnelle ;
- Le renforcement des capacités de soutien ;
- La modernisation des infrastructures ;
- La modernisation de notre dissuasion nucléaire ;
- La remontée globale des stocks de munitions et le renforcement des systèmes de défense sol-air ;
- La fidélisation des personnels.

Prioriser la cohérence à la masse pour remplir nos contrats opérationnels

Devant la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, Sébastien Lecornu a tenu à rappeler : *« il ne servirait à rien d'avoir des centaines de canons Caesar sur étagères, si nous n'avons pas les femmes et les hommes pour les armer, le MCO et les infrastructures pour les accueillir, les munitions, les heures de formations et d'entraînement opérationnel qui vont avec et enfin les moyens logistiques pour les déployer et les soutenir en opérations. »*

Ainsi, le PLF 2024 vient apporter une première réponse à une ambition forte de la LPM 2024-2030. Celle qui vise à agir conjointement sur différents leviers pour trouver la

cohérence optimale de notre modèle d'armée plutôt que le caractère spectaculaire des commandes de masse sur les secteurs les plus visibles.

Pour l'année 2024, cette recherche de cohérence se traduit par la combinaison de 5 facteurs :

- La livraison d'équipements majeurs : 13 Rafale, un sous-marin nucléaire d'attaque, une frégate de défense et d'intervention, 138 véhicules blindés Griffon et 103 véhicules blindés SERVAL ;
- Le renforcement de la préparation opérationnelle : plus de matériels disponibles, plus de stocks de munitions, plus d'heures d'entraînement de « haut de spectre » ;
- Une hausse nette des effectifs : 456 équivalents temps plein avec un ciblage assumé vers les secteurs prioritaires (soutien, cyber, renseignement, outre-mer...) ;
- La montée en puissance de la réserve : recrutement dès 2024 de 3 800 réservistes avec des objectifs chiffrés à chaque échelon du ministère des Armées ;
- La remontée en puissance des soutiens et des infrastructures.

Préparer la guerre de demain

Le contexte stratégique actuel se caractérise par l'apparition de nouveaux espaces de conflictualité que nos compétiteurs tentent de militariser. C'est notamment le cas du *cyber*, de l'espace et des fonds marins. A ce sujet, Sébastien Lecornu rappelle l'importance pour la France de réussir les sauts technologiques : *« Rien ne serait plus dangereux que de nous préparer à la guerre de demain avec les moyens d'hier. Préparer les guerres de demain ne se mesure pas uniquement à l'aune des montants investis. Il s'agit également de s'organiser pour anticiper et innover. »*

Le PLF 2024 consacre donc, près de 600 millions d'euros pour renforcer notre présence dans l'espace, grâce notamment au lancement du satellite d'observation CSO ou encore 500 millions d'euros pour le renseignement.

Le conflit en Ukraine nous a confirmé l'importance des drones et des munitions téléopérés. Il s'agit, dès 2024 de commencer à financer les ruptures technologiques pour permettre à la France de devenir leader dans les prochaines années. Près de 430 millions d'euros seront mis sur la table soit une hausse de 43% par rapport à 2023 avec la livraison de 8 drones sous-marins et de 4 drones Patroller

En 2024, anticiper et financer les sauts technologiques consistera à poursuivre une politique de recherche et de développement ambitieuse dans des domaines clés où les armées françaises ont plutôt pris de l'avance. Il s'agit de l'intelligence artificielle et de l'ordinateur quantique.

Pour l'intelligence artificielle, le PLF 2024 va déployer 100 millions d'euros pour accélérer la cartographie des fonds marins et surtout pour commencer le **déploiement d'Artemis IA**. Cette plateforme de traitement de données massives renforcera considérablement les capacités d'analyse de la Direction du renseignement militaire et du Service de santé des armées.

Aviver les forces morales de nos armées et de la Nation

L'importance de la réussite des sauts technologiques ne doit pas nous faire oublier une réalité permanente des enjeux de défense. La guerre était, est et sera toujours létale. A travers la longue histoire de la France, ses chefs militaires les plus prestigieux n'ont jamais manqué de souligner l'importance des forces morales et du lien entre les armées et la Nation. Dans ce domaine, le PLF 2024 vise à conforter une spécificité française : nous sommes aujourd'hui l'un des rares pays occidentaux à accepter d'avoir des morts dans nos rangs, pour remplir les missions qui nous sont confiées.

A ce sujet, le PLF 2024 fixe trois priorités :

- La reconnaissance de la Nation à ses soldats en renforçant notamment l'accompagnement des blessés ;
- La transmission de l'esprit de défense aux plus jeunes ;
- La participation des armées aux grands événements qui réuniront la Nation en 2024. Il s'agit notamment du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération ainsi que les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Source ministère des Armées.

□ □ □ □



Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique
de la Cavalerie Blindée

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023 **(extraits)**

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président de la FCCA
 - Rappel de la conclusion de l'AGO du 15/06/23 : Président
 - Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs
 - Echanges et vote sur les propositions du trésorier
 - Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution.
 - Echanges et vote sur la décision de dissolution de l'association
 - Communication : bulletin de fin d'année
 - Questions diverses
 - Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire.
-
- Présents (6) : Général Postec, Colonel Boscand, Colonel Baran, Colonel Lambert, Capitaine Bureau, Monsieur Meerschman.
 - Pouvoirs (18) : Commandant Lemaire, Capitaine Bouzy, M. Eichler, M. Bompont, Adjudant-Chef Gayet, Capitaine Villegier, M. de Lambilly,

Capitaine Philippe, Lieutenant-Colonel Legrand, Colonel Barthlen, M. Francin, Lieutenant Garda, M. Hardy, Mme de Sury, M. Rongier, M. Juffroy, Commandant Castanier, M. Blanc.

-
- Total des voix 24, majorité des 2/3 : 16.
-

1-Ouverture par le Président de la FFCA

Le président remercie les présidents d'amicales présents et représentés, ainsi que les membres du bureau pour le travail de préparation de cette assemblée générale extraordinaire.

Il rappelle qu'à l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 15 juin 2023 à Saumur la décision de procéder à la dissolution de la FCCA a été prise pour les raisons exposées dans le compte-rendu de cette AGO (voir annexe A). La convocation de cette AGE est liée aux statuts qui stipulent :

« La dissolution volontaire de la FFCA pourra être prononcée par une assemblée générale extraordinaire spécialement convoquée à cet effet. La décision de dissolution devra être prise par une majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. En cas de dissolution, l'assemblée générale désignera un ou plusieurs délégués chargés de répartir l'actif entre des associations partageant les mêmes valeurs, ceci dans les dispositions légales. »

2- Rappel de la conclusion de l'AG ordinaire du 15/06/23 à Saumur.

Le §6 du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 à Saumur se termine par le texte suivant :

« L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et représentés la dissolution de la Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique. Selon nos statuts il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour valider cette décision de dissolution. »

Le président Postec souligne que la FCCA a rempli sa mission pendant plus de 10 ans. Les liens avec les régiments d'active ont été tissés et entretenus, les conseils d'administration et les assemblées générales ont été tenus annuellement conformément aux statuts et ont permis des rencontres et des échanges nombreux.

De belles cérémonies ont été organisées, avec des détachements de troupes d'active de notre subdivision d'arme à Floing, en Belgique, à Canjuers, Saumur, Berry au Bac, Chemin des Dames, etc.... Des liens entre les amicales des régiments dissous et les anciens isolés ont été créés. Les adhérents orphelins, notamment du 9ème RCA puis du 4ème RCA ont été accueillis. Un bulletin a été produit : deux numéros par an puis un seul les dernières années.

Le bilan est donc satisfaisant, dans ces conditions pourquoi jeter l'éponge ?

Les circonstances ont changé, le vieillissement pèse de plus en plus et la participation aux activités est de plus en plus restreinte. Il n'y a pas de renouvellement faute de nouveaux adhérents. Les amicales d'anciens des régiments d'active n'ont pas souhaité nous rejoindre, à l'exception tardive de celle du 1^{er} Chasseurs. Le bureau actuel est en place depuis 12 ans

et souhaite passer la main, mais il n'y a pas de candidats. Il ne sert à rien de conserver une coquille vide et il faut en tirer les conséquences.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de statuer sur la décision de dissolution de la FCCA prise en AG ordinaire le 15 juin à Saumur à laquelle participaient 12 présents et 16 pouvoirs. Le président propose aux participants qui le souhaitent d'exprimer un point de vue avant de passer au point suivant.

Le colonel Boscard confirme que ce n'est pas un échec mais nos amicales vieillissent et vont progressivement disparaître. Le colonel Lambert évoque le souvenir du général de Balorre (qui représentait le 6^{ème} RCA) qui avait souligné dès 2011 que l'avenir de la FCCA dépendait de l'adhésion à la FCCA des amicales d'anciens des régiments d'active.

M. Meerschman indique que le président Gilbert Blanc du 11^{ème} Chasseurs souhaite que les relations avec le 1^{er} Chasseurs perdurent, notamment dans la perspective de la création d'une salle du souvenir des régiments de Chasseurs dissous. A ce sujet le colonel Lambert indique que les objets provenant de la salle d'honneur du 8^{ème} Chasseurs à cheval ont été transférés au Quartier Maginot du 1^{er} Chasseurs à Verdun-Thierville dans l'attente de la création de ce lieu, à l'exemple de ce qui a été fait par les Cuirassiers à Olivet au Quartier Valmy, et par les Chasseurs d'Afrique à Canjuers. Les souvenirs du 8^{ème} Chasseurs d'Afrique seront également transférés à Canjuers.

3- Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs.

Le trésorier Bertrand Meerschman propose de répartir les avoirs, soit une somme d'environ 11200 €, en 2 catégories (en ordre de grandeur) :

- Associations : 30%. Amicales de la FCCA : 70 %.

Il présente plusieurs hypothèses de remboursement aux amicales des cotisations fondées sur le nombre d'années de cotisations : 5 ans ou 6 ans. Il y a eu 3793 cotisations en 6 ans, ce qui correspondrait à un remboursement de 7586 € sur la base de 2 € par adhérent d'amicale. La même projection sur 5 ans conduit à 3082 cotisations et donc à 6164 € de remboursement.

Après échange entre les participants, le remboursement des amicales sur les cinq dernières années est approuvé. Il est également décidé de rembourser les adhérents directs sur la dernière année 2023, et de garder un montant (500 €) de fonctionnement, notamment pour la diffusion du dernier bulletin FCCA qui rendra compte de la présente AGE, de l'AGO du 15 Juin 23 à Saumur, et des activités des amicales.

Cette proposition de répartition conduit au résultat suivant (en ordre de grandeur) :

- | | |
|---|-----------------|
| ○ Remboursement des amicales sur 5 ans : | 6200,00 |
| ○ Remboursement des adhérents directs en 2023 : | 500,00 |
| ○ Bulletin FCCA de fin d'année : | 500,00 |
| ○ Associations : | |
| ▪ Terre Fraternité : | 2000,00 |
| ▪ ADO : | 1000,00 |
| ▪ Solidarité Défense : | 1000,00 |
| ○ Total | 11200,00 |

La proportion de dons aux associations se monte alors à 35,7 %.

Adresses des associations :

- Terre Fraternité : Hôtel National des Invalides (CABAT), 129 rue de Grenelle, 75007 PARIS
- ADO : Fort Neuf de Vincennes, Cours des Maréchaux, Case n° 104, 75614 PARIS Cedex 12
- Solidarité Défense : 24 rue de Presles 75015 PARIS

Les chèques aux associations seront envoyés accompagnés d'un courrier du président de la FCCA pour expliquer le sens de ces dons. De même les chèques de remboursements aux adhérents directs seront accompagnés d'un message du président.

4/- Echanges et votes sur les propositions du Trésorier

Le général Postec rappelle l'article 12 de nos statuts qui prévoit en cas de dissolution, que l'assemblée générale désigne un délégué chargé de répartir l'actif.

A l'unanimité des présents le trésorier de la FCCA C Bertrand Meerschman est désigné délégué de la FCCA pour la répartition de l'actif dans les proportions indiquées (en ordre de grandeur) au paragraphe précédent.

Les propositions du trésorier sont donc acceptées et validées par la présente assemblée générale extraordinaire et le modus operandi établi.

Le colonel Baran soulève la question de la date choisie pour la dissolution, qui doit être postérieure à toutes les opérations restant à réaliser, notamment la signature de chèques.

Après concertation, l'assemblée générale décide de choisir comme date officielle de dissolution de la FCCA **le 31 décembre 2023**, qui doit permettre de finaliser les opérations financières, et de diffuser le dernier bulletin de la FCCA, qui rendra compte de la présente AGE, et de l'AGO de Saumur en juin dernier.

5/- Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution

Le formulaire Cerfa n° 13972*03 de modification d'association, qui prévoit la dissolution parmi les modifications possibles, sera rempli par le secrétaire et signé par le président.

Il sera envoyé à la sous-préfecture de Saumur, à laquelle avait été déclarée en 2011 la création de l'association n° W493001682 ayant pour titre : « Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée » comme le précise le récépissé de déclaration émis par la Sous-préfecture de Saumur le 1^{er} juillet 2011. Cet envoi doit être accompagné d'un exemplaire du compte-rendu de la délibération ayant décidé la dissolution, signé par la totalité des présents à l'assemblée générale.

Le projet de ce compte-rendu sera préalablement diffusé à tous les participants pour exprimer leurs observations avant validation. Une rotation sera ensuite organisée pour recueillir la signature de tous les présents.

6/ - Vote sur la décision de dissolution de la FCCA

La dissolution de la FCCA est donc votée à l'unanimité soit 24 voix pour sur 24 voix présentes (6) ou représentées (18).

7/- Bulletin de fin d'année

Un dernier bulletin sera réalisé pour fin octobre 2023. Il contiendra les comptes rendus des assemblées générales : ordinaire du 15 juin à Saumur et extraordinaire du 6 septembre, ainsi qu'un texte (avec photos) de chaque amicale évoquant les activités 2023 ou programmées pour 2024, et/ou un souvenir d'un évènement ayant marqué cette amicale au sein de la fédération.

Les Amicales seront invitées à adresser au secrétaire le plus tôt possible leurs articles (textes et photos séparés) avant le 15 octobre. Un message sera adressé à tous les présidents avant la diffusion du CR de l'AGE pour les informer. La composition du bulletin sera ensuite réalisée jusqu'à mi-novembre, pour impression en envoi avant fin décembre.

8/- Questions diverses

Le président de l'amicale du 3^{ème} RCA-3^{ème} RCh a exprimé au président de la FCCA les difficultés auxquelles il a dû faire face cette année pour sa participation aux commémorations de Floing et avec l'UNACA.

Le général Postec recommande de laisser les unités d'active concernées (1^{er} RCA et CFIM/7 BB) se charger de cette organisation et de désigner pour les amicales qui souhaitent être associées un seul interlocuteur qui retransmettra les informations à toutes les autres. L'active souhaite n'avoir qu'un seul représentant pour l'ensemble des amicales intéressées.

9/- Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire

Le général Postec remercie à nouveau le vice-président Boscand (notamment pour l'organisation des visio-conférences), le secrétaire de la FCCA et les présidents d'amicales. Le contrat a été rempli sur 12 ans. M. Meerschman remercie l'ensemble du bureau de la FCCA en son nom propre et au nom du président du 11^{ème} Chasseurs pour toutes ces belles cérémonies et activités auxquelles ils ont été heureux de participer.

Le colonel Lambert remercie le président Postec, le vice-président Boscand et l'ensemble du conseil d'administration pour le travail d'équipe qu'il a été fier de partager. Il exprime des remerciements particuliers à Bertrand Meerschman pour son travail de Trésorier et à l'amicale du 11^{ème} Chasseurs et à son président Gilbert Blanc, qui ont toujours été présents en nombre (parfois un ou deux cars) à la plupart des activités de la FCCA, alors qu'ils venaient de Vesoul. Il se souvient d'avoir été invité à une de leurs assemblées générales et d'avoir ainsi pu visiter leur magnifique musée à Vesoul.

Le colonel Boscand remercie tous les participants pour le bon travail pendant 12 ans qui a donné un bilan plus que satisfaisant. Le Capitaine Bureau indique que cette AGE n'est pas la dernière occasion de nous rencontrer : nous nous reverrons dans le cadre de l'UNABCC. Le colonel Baran approuve ce qui a été dit et souligne que les rapports ont toujours été très bons dans nos réunions et dans nos activités. Il souhaite bonne chance à tous.

ANNEXES A/- Rappel du rapport moral du président à l'AGO de Saumur le 16/06/2023

Messieurs les Présidents et représentants des amicales. Bonjour et merci pour votre présence à cette Assemblée générale. Cette dernière revêt à mes yeux beaucoup d'importance car elle marque la fin d'une époque et l'heure des choix.

Fin d'une époque. Le 14 avril 2011. Création de la FCCA à Saumur avec deux objectifs majeurs :

- Assurer une liaison entre toutes les associations et amicales de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.
- Regrouper les anciens Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ne faisant pas partie d'une amicale ou toute amicale n'existant plus.

Entre autres, la FCCA se proposait de maintenir le lien avec les régiments d'active de la subdivision d'armes et notamment d'organiser annuellement une manifestation d'importance.

Au bilan, Pendant plus de 10 ans ces grands objectifs ont été atteints.

Floing, Dixmude et Ypres, Verdun, Berry-Au-Bac, Saumur, Canjuers. Tenue des AG et réunions des CA à Paris, parution d'un bulletin semestriel puis annuel. Pour autant, des fragilités ont persisté et non pas pu être réglées. Refus de l'UNACA de se dissoudre au sein de la Fédération (démarche initialement prévue). Refus des amicales des régiments d'active 1^{er} RCA, et 4^{ème} Chasseurs de nous rejoindre, celle du 1^{er} régiment de Chasseurs le fera mais tardivement. Le COVID en 2020, puis 2021 a fragilisé encore plus la FCCA. Vieillesse des adhérents et non-renouvellement des adhérents. L'échec de Saint-Valéry en Caux n'a pas permis de relancer la dynamique et clairement ces journées à Saumur des 15 et 16 juin marquent bien cet état de fait.

L'heure des choix. Un constat, la dynamique n'existe plus. Vieillesse des adhérents, maladies, deuils. Manque d'envie de participer aux activités, non-renouvellement d'adhérents. Pas d'assise et de relance avec les amicales des régiments d'active. Souhait du bureau aux affaires depuis 2011, de ne pas se représenter.

Décision. Élection d'un nouveau bureau ? Dissolution de la FCCA ? Transfert vers l'amicale du 1^{er} RCH ? J'ajoute que depuis deux ans une réflexion a été lancée sur le sujet. Hormis le fait que la majorité s'est prononcée pour le maintien de la FCCA, aucune solution n'a émergé. Je pense donc que l'attente et le non-choix ne sont plus possibles. Je voudrais terminer en remerciant les membres du Bureau qui pendant 12 ans ont œuvré avec moi et qui ont permis de faire vivre à la FCCA de beaux et grands moments.

□ □ □ □

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale de l'amicale du 23 avril 2023 à Arras.

09h15. L'assemblée générale 2023 ouverte. Mot d'**accueil** et remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Remerciements aux participants, le général DURIEUX (CDC 82-84), le colonel, de SAINT BON (CDC 86-88), le général HUDAULT (CDC 88-91) et le général d'ASTORG, dernier chef de corps de 1991 à 1993. Je remercie également le colonel SUCHET qui fait partie des plus fidèles membres de l'amicale, qui n'a jamais manqué une AG. Le président d'honneur continue à soutenir nos actions. Nous célébrons cette année le 30^{ème} anniversaire de la dissolution du régiment. Depuis la dernière assemblée générale de mai 2022 dernier nous avons eu connaissance de 4 décès de membres de notre amicale, le LCL BESSON en novembre 2021, Mme Colette DERNONCOURT en janvier dernier, le major DENIAUX et le brigadier-chef COULON en mars dernier. Certains disparaissent en silence et leur famille ne nous informe pas toujours. Nous leur rendrons hommage lors de l'office religieux et la cérémonie de fin de matinée.

Les activités de l'amicale depuis mai 2022, en juin dernier le président, le portedrapeau du 7^{ème} RCC et leurs épouses, ont participé aux activités organisées par l'amicale du 12^{ème} Chasseurs, à St Valéry en Caux, pour célébrer l'anniversaire des combats de juin 40, après deux ans de report cause COVID. L'amicale est toujours présente à toutes les activités arrageoises et ses environs, nous participons chaque année à près de 30 cérémonies officielles ou invitations d'autres associations à caractère patriotique. En janvier dernier, après deux ans d'annulations nous avons pu renouer avec la traditionnelle journée dansante à Dainville, contre toute attente, 80 participants étaient présents très heureux de reprendre des activités festives. Les deux activités organisées par l'amicale du 7^{ème} Chasseurs ont montré une bonne participation de ses membres. Le 14 janvier 2023, un repas couscous-galette a été organisé dans une grande salle à Dainville, et contre toute attente, nous avons réussi à réunir 80 participants, membres et amis qui ont vécu de très bons moments, entre le repas et les séances de danses animées par un duo fort sympathique de Karine et Maggi.



Les effectifs : l'amicale ne résiste plus nous avons encore perdu des adhérents nous ne sommes plus que 115 à ce jour. 44 cotisations en retard pour 2022 et avant. Un bilan précis chiffré de 2022-2023 est fait par le secrétaire. Chaque année nous perdons des membres pour non-paiement de cotisations de plus de 4 ans malgré des rappels réguliers. Pour compenser ces pertes le recrutement est très faible. Depuis la dernière AG, nous

comptons 3 nouvelles inscriptions validées, le **BCH DUBOIS Hervé, Mme INVANEC Dominique et M. DERNONCOURT Roger** ce dernier a souhaité rester à l'amicale en mémoire de ses parents décédés. En 2022, 7 membres ont été rayés pour plus de 4 ans sans paiement de cotisations, il s'agit de : **MDL Eric BENSON**, du **LCL Guy BESSON**, du **MDL Régis DUQUENNE**, du **BCH Christian GANAYE**, de **M. Marc LEMPEREUR**, de **l'ADC Jean-Marie LOUCHART**, et de **M. Raymond PACO**. Nous sommes également sans nouvelles de **l'ADC Jacques PLANTADE**, qui a déménagé en Bretagne sans laisser d'adresse. **Mme Ilda TOBIJASZ** a demandé de ne plus faire partie de l'amicale, pour raison de santé. Tous les membres cités et rayés en sont à plus de 4 ans de retard. Un ultime contact a été pris et sans réponse nous avons procédé au retrait. En avril 2023 quatre membres sont très en retard, après un ultime rappel la fin de l'année ils ne figureront plus sur nos tablettes s'ils ne se manifestent pas. Il s'agit du **SLT Jean-Paul AUDOIN**, **COL (H) Jean d'ORLEANS**, du **général Christophe de QUATREBARBES**, du **CNE Gérard LHOMBART**. Il subsiste quelques inquiétudes quant au conseil d'administration, cette année (comme les précédentes !) nous n'avons trouvé aucun volontaire pour y entrer. Le secrétaire Gérard SÉBERT procède au renouvellement du conseil d'administration. Aucune candidature nouvelle déclarée en 2023 les sortants sont volontaires pour un nouveau mandat, le **LCL Roland TELLE**, le **MAJ Jean-Claude MAURY**, le **MAJ Claude LABROY**, le **CHA Gaston BILLET**. L'assemblée vote à l'unanimité la confiance aux 4 candidats. Nous sommes donc actuellement 8 au conseil d'administration, il en manquera un pour être parfaitement conforme à nos statuts.

Intervention du **secrétaire-trésorier** pour présenter le bilan 2022. Compte tenu de l'état des finances à l'équilibre, nous proposons de laisser la cotisation 2024 au même niveau.

Le vérificateur aux comptes, le major FREMEAUX a procédé à une vérification en février 2023 et il n'a relevé aucune anomalie à la tenue des comptes, il propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier, ce qui est voté à l'unanimité. Petite pause au niveau de l'amicale et un retour sur la rétrospective 2022 de l'Armée de Terre. Quelques mots sur la transformation de notre citadelle. L'infirmerie a été rénovée et transformée pour y accueillir plusieurs appartements. L'arsenal est en cours d'étude pour y installer les services communautaires. Le restaurant où nous sommes a ouvert début février 2022. Une piste d'apprentissage du code a été récemment inaugurée en lieu et place du terrain de volley-hand attenant au stade. L'ordinaire a été agrandi et pour y accueillir tous les élus de la communauté urbaine d'Arras. La démilitarisation de la citadelle prend fin, toutes les plaques ont été regroupées dans notre salle de traditions, seul le mémorial des régiments rappelle le passage des militaires dans la citadelle. Des travaux de consolidation des murs de douves sont entrepris au-delà de la porte Dauphine. Des travaux seraient prévus dès juin de cette année pour aménager le RdC de la porte Dauphine, en locaux ou bureaux et d'une salle de réunion et de convivialité. Les normes évoluent et l'accès à certaines salles ne nous est plus permis (pb de sécurité).

Devenir de la FCCA, Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique. Cette fédération est en perte de vitesse, elle sera très probablement dissoute avant la fin de l'année 2023.

Activités futures : Main square en juillet, les journées du patrimoine le 16 et 17 septembre la journée dansante vœux galette, le samedi 20 janvier 2024, l'assemblée générale de l'amicale en avril 2024.

- **Conclusion** par le président, je compte sur vous en 2024, la salle de traditions est ouverte et accessible jusqu'à 12h15. Je vous propose, de vous diriger vers la chapelle puis le mémorial des régiments puis de revenir dans cette salle pour y partager le pot de l'amitié avec nos invités locaux et y prendre notre repas. 47 membres et invités ont participé au repas préparé par le restaurant Tomate Cerise de la citadelle.

Le colonel (er) Marc BARAN, président de l'amicale du 7^{ème} Chasseurs



□ □ □ □

Le vécu d'un grand père ALEXANDRE 1913-1920

Le 28 novembre 1913 âgé de 19 ans et 11mois Alexandre est incorporé au 1^{er} régiment d'infanterie à Cambrai classé comme disciplinaire. Dès le 4 août 1914 il participe à la guerre de mouvement il raconte, qu'une nuit de surveillance dans un trou individuel, avec l'autorisation du sergent, il quitte son poste en rampant pour un besoin naturel, mais au retour un autre soldat un Parisien, qui ne savait pas se servir d'une pelle a pris ma place. Je reçois l'ordre de creuser un nouveau trou plus loin. Au lever du jour celui qui avait pris mon trou avait reçu une balle dans la tête. Une autre fois, en décembre un soldat de ma compagnie frappe des pieds sur le sol pour se réchauffer le lieutenant par 3 fois lui demande d'arrêter car les Allemands sont à 50 mètres devant. Comme il continue ces refus d'obéissance, conseil de discipline, condamné et fusillé le jour suivant. Quelque temps plus tard lors d'une attaque, baïonnette au canon, ce même lieutenant sera tué d'une balle dans le dos. Nous étions déplacés sans arrêt, après plusieurs heures de marche nous montons dans des wagons de marchandises ou à bestiaux. En pleine nuit, le train s'arrêtait en rase campagne, il fallait sauter sur le ballast, rassemblement et encore des heures de marche dans le froid et la nuit pour gagner nos positions.

A partir de là nous étions dans des tranchées d'où a l'aide de petites échelles il fallait monter à l'attaque, c'était le carnage, j'ai vu deux frères jumeaux fauchés par les balles

s'écroulaient dans la tranchée l'un sur l'autre. Certains refusaient de sortir de la tranchée alors l'officier sortait son revolver et nous menaçait. Des soldats m'ont raconté que certains officiers n'hésitaient pas à tirer sur leurs propres soldats pour l'exemple. De déplacements en déplacements le 1^{er} R.I. est engagé dans l'attaque lancée par la quatrième armée commandée par le général De LANGLE de CARY pour reprendre le hameau de la ferme de BEAUSEJOUR, commune de MESNIL LES HURLUS dans la MARNE. Alexandre est transpercé par une balle à 2 cm du cœur, mais il ne savait pas exactement où se trouve le cœur. 50 ans plus tard il montrait parfois les traces de la cicatrice, c'était sous la clavicule. Alexandre a gardé précieusement toute sa vie sa chemise trouée par la balle. Sous le choc de l'impact il tombe et perd connaissance mais l'ogive chauffée à blanc par la vitesse cicatrise la plaie, il ne perd que peu de sang. Laissé pour mort par les Français, il est ramassé par des brancardiers allemands et emmené dans une église. « Quand je suis revenu à moi, j'étais allongé près du confessionnal j'ai cru que c'était mon enterrement ». Soigné sommairement je suis embarqué dans un wagon à bestiaux, tellement serrés on ne pouvait pas s'asseoir. Le pire ce sont les besoins naturels chacun faisait dans un casque et en faisant la courte échelle essayait de le vider entre les barreaux de la fenêtre mais si le train roulait vite le courant d'air ramenait la merde dans le wagon. De temps à autre le train s'arrêtait sur une voie de garage. « Nous descendons, et déchargeons les morts. Encerclés par des soldats baïonnette au canon nous recevons une gamelle de soupe. Le voyage dure 3 jours avant d'arriver au Kriegergefangenenlager de Meschede près de Wittenberg Rhénanie du nord, au sud de Dortmund. Alexandre y reste quelques temps, il sculpte sur une planche un soldat russe vu de profil regard à gauche, gravé « souvenir 1915 Meschede et inscrit au crayon « Russe ». Ensuite nous sommes transférés au camp de Hameln Saxe in halt.

Les autorités françaises ne seront informées que le 5 juin 1915 que je suis prisonnier et vivant, du 16 février 1915 au 5 juin 1915 je suis considéré disparu.

Alexandre qui considérait que le peuple allemand était des gens comme nous ne put s'empêcher de plaisanter avec un groupe d'allemands, surpris par un gardien, il est muté à la Salzbergwerk mine de sel souterraine de Wittmar près de Wolfenbüttel. Le travail consistait à emplir à la pelle un wagonnet de sel, de le pousser jusqu'au pied de l'élévateur puis de le basculer et ainsi de suite toute la journée, mais à ce travail on crevait de soif et l'eau, pour des raisons de santé était rationnée. Certains prisonniers russes buvaient leur urine. Le carreau de la mine n'était pas clôturé, aucun prisonnier ne cherchait à s'évader, la vie était bien plus sûre en captivité que dans les tranchées. Les Russes logeaient dans des baraques séparées et recevaient moins de nourriture et au moment des récoltes la nuit ils volaient des Kartoffeln dans les champs, les paysans leur tiraient dessus au fusil de chasse. Pour augmenter le rendement de la mine le patron avait institué une carotte, à chaque wagonnet de sel empli et vidé il est remis un bon d'achat dans les boutiques du village.

En 1915 à Wittmar Alexandre sculptera un soldat autrichien regard vers la droite avec ces inscriptions : « en captivité 1915 Wittmar Deutschland autrichien ».

Avec ces bons nous pouvons acheter du savon, du tabac ou divers objets comme une pipe (Alexandre en a ramené une) mais surtout faire venir Oskar Meyer Hof photographe. Il envoyait ainsi des photos de lui pour montrer à sa famille qu'il était en bonne santé. Une photo de groupe datée du 15 septembre 1917 format carte postale et ce texte au dos avec cachet de la censure.

« Hameln le 5 octobre 1917

Bien chers parents.

Je réponds à votre lettre du 26 août que je reçois à l'instant qui m'a fait grand plaisir de

savoir toute la famille en bonne santé ainsi que Paul, c'est mon seul désir avec l'espoir de nous revoir bientôt. Ma santé est toujours bonne comme vous le voyez sur la photo qui je crois vous fera plaisir. J'ai un colis d'annoncé pour demain. Meilleurs compliments à Paul, aux amis. Votre fils qui pense à vous et vous embrasse. Alexandre.

Le 15 octobre 1917 il envoie une photo où il pose seul, les mains dans les poches de sa veste. Au dos on lit « à mes chers parents Alexandre, Kommando N° 54 me 9863 Hameln ».

De tout ce qu'il racontait 50 ans plus tard les moments les plus difficiles étaient atténués mais il disait quand même « fallait s'y voir, on ne savait pas quand cette guerre ne se finirait ni comment elle finirait, et aussi « je n'oublierai jamais les insultes de certains gardiens autrichiens du camp de Hameln : « Schweinkopf, Die Fransozen haben roten hosen und Sie scheissen drinnen »

(Tête de cochons, les Français ont des pantalons rouges et ils chient dedans).

Il n'oublie pas l'humanité des infirmières allemandes Ida et Frida dont il a conservé la photo de 1916 faite à Wittmar mine N° 2.

A la fin de 1917 on se rendait compte que ça n'allait plus, il manquait de tout mais surtout de nourriture pour nous prisonniers mais aussi pour la population allemande. Ainsi en décembre 1917 nous sommes requis pour arracher des betteraves à sucre au pique mais le sol était gelé, la récolte fut perdue. Nous pensions que l'Allemagne allait craquer. L'année 1918 le temps semble bien long.

Pendant toute cette période, tous les hommes de 20 à 30 ans ne rencontraient aucune jeune femme, sauf les Krankenschwester (infirmières) Ida et Frida ; Elles étaient idéalisées et Alexandre a réalisé un très beau portrait en relief de Frida avec ces inscriptions

« Alexandre souvenir 1917 Frida muse de Wittmar »

L'armistice est signé à Rethondes le 11 novembre 1918 mais Alexandre ne sera rapatrié que le 24 janvier 1919.

A son retour il devra supporter un interrogatoire serré sur les circonstances de sa reddition « heureusement je leur ai montré les cicatrices de ma blessure » Il obtient alors une permission de 2 mois. J'arrive alors à la gare de Mondicourt (62) le 26 janvier 1919 et je pars à pied vers la ferme isolée de « gros tison » que je ne connaissais pas, mes parents avaient repris en location cette ferme à la famille Ibled en 1915. Sur le chemin de Lucheux en ce dimanche matin, je croise ma mère qui partait à la messe en voiture à cheval, elle me reconnaît dès que je lui parle, j'étais en soldat avec mon baluchon. Le cheval a aussi bien reconnu ma voix : il hennit et secoue la tête, c'était celui que je menais pour le marché de Saint Po avant mon service militaire. Ma mère Flora me dit « la ferme est là-bas à droite, ton père, Paul et Louis sont là, je vais à la messe et je reviens » .

Le 11 août 1919 Alexandre est définitivement libéré et devient réserviste il a alors 26 ans.

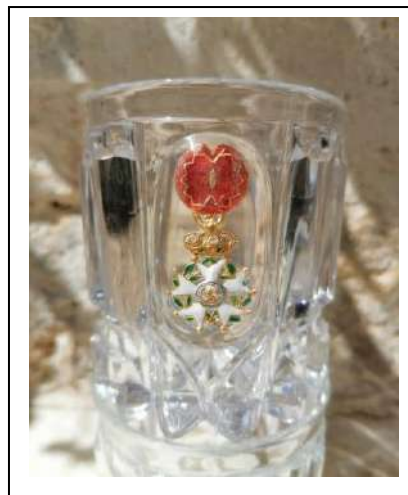
NDLR : ce texte a été rédigé par notre trésorier le Major (er) Claude LABROY, Alexandre était son grand-père maternel dont il a recueilli ses souvenirs.

□ □ □ □

Courriel de M. Louis DUPLEIX à notre amicale :

« Je me permets de vous contacter pour vous suggérer une éventuelle parution dans votre prochain bulletin.

Je possède dans mes affaires de famille deux gobelets en cristal de Baccarat (photos ci-jointes), l'un à la Légion d'Honneur, l'autre à la Vierge, et j'ai découvert très récemment dans les archives familiales l'origine de ces verres.



Celui à la Légion d'Honneur appartenait à Charles Bernard Gouot, né le 31 août 1761 à Montier-en-Der et mort à Chanvanges le 21 décembre 1841, chirurgien major des armées de l'Empire au 7e RCC au palmarès impressionnant (ci-joint).

(Campagnes de 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798 aux armées du Nord, de l'Ouest et du Rhin ; campagnes de 1799, 1800, 1801 en Italie ; campagne de 1804, 1805 à l'armée du côté de l'Océan ; campagne de 1806, 1807, 1809 en Prusse et en Allemagne ; campagne de 1812 en Russie ; 1814 en Prusse et 1815 en France.

Il reçut un coup de feu à la partie postérieure du col à la bataille d'Eyleau le 8 février 1807 et perdit le gros orteil du pied gauche par congélation à la campagne de Russie.)

Celui à la Vierge appartenait à son frère Jean Léger Gouot, né à Montier-en-Der le 1er juillet 1765 mort à Chavanges le 10 septembre 1845, chanoine honoraire de la Cathédrale de Troyes et curé de Chavanges.

Ces deux personnes étaient les frères de 7 fois mon arrière-grand-mère, un miracle que ces objets nous soient parvenus intacts !

J'ai pensé que cette découverte peut être l'occasion pour moi de sortir cet ancêtre de l'oubli et pour vous d'honorer l'un des vôtres !

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette proposition et vous prie d'agréer, Mon Colonel, l'expression de ma considération distinguée. »

--

Louis Dupleix
Architecte DESA
Architecte d'intérieur Penninghen

Cavalerie Légère

7^e RÉGIMENT de Chasseurs.

ÉTAT des Services, Campagnes et Blessures de
M. Jouot (Charles) fils de **M. Louis Jouot**,
 et de **Marie-Anne Narava** né le 31. août, 1761.
 à Montierender. département de la Haute-Marne.

DÉTAIL DES SERVICES.	CAMPAGNES ET BLESSURES.
A Commence ses Services, comme Chirurgien 3^e classe, à l'Hôtel de la Ville, le 6. avril 1792. Chirurgien-Major, Armée de l'Est de l'Océan, le 17. Juin 1793. Passé Chirurgien-Major au 7^e Rég. de Chasseurs, le 15. 7^e 1796. Chevalier de la Légion d'Honneur, le 14. Juin 1807.	A fait les Campagnes de 1793, 94, 95, 96, 97, 98, aux armées du Nord, de l'Ouest & du Rhin. Alla de 1799, 1800 et 1801 en Italie. Alla de 1804 et 1805 à l'armée du Rhin & de la Moselle. 1806, 1807, 1809, en Prusse. Que l'Allémanne 1812 en Russie : 1813 en Prusse, 1814 en France. A reçu un coup de feu à la partie postérieure du talon, à la bataille d'Engenhau le 8. février 1807. Perle du grand orteil du pied gauche, par une balle, à la campagne de Russie.

CERTIFIÉ véritable par nous Membres composant le Conseil d'administration du susdit Régiment.

A Strasbourg ce premier Novembre 1815.

J. Gourral
 Capitaine

Larsen
 Capitaine

Sirey
 Capitaine

A. de Serres
 Colonel

Le Président de l'amicale du 7^e Régiment de Chasseurs
 M. Duplex
 Le Secrétaire
 M. de Montigny
 Le Trésorier
 M. de Montigny
 Le Rapporteur
 M. de Montigny
 Le Rapporteur
 M. de Montigny



NDLR : le président de l'amicale du 7^{ème} Chasseurs remercie vivement M. Duplex d'avoir partagé ces souvenirs et cette découverte avec ses membres et lui demande de leur pardonner cette publication tardive.

□ □ □ □

A la mémoire de nos frères d'armes morts en opération depuis décembre 2020.

2020

28/12/20 - **Maréchal des logis Tanerii MAURI** - 1^{er} régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali
28/12/20 - **Brigadier Dorian ISSAKHANIAN** - 1^{er} régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali
28/12/20 - **Brigadier Quentin PAUCHET** - 1^{er} régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali

2021

12/10/21 - **Maréchal des logis-chef Adrien QUELIN** - 4e régiment de chasseurs - BARKHANE -
24/09/21 - **Sergent Maxime BLASCO** - 7e bataillon de chasseurs alpins - BARKHANE - Mali
17/07/21 - **Adjudant-chef Ludovic Logez** - 3e régiment du hussards - Liban
27/02/21 - **1cl Lucas ROCHEFEUILLE** - 92e régiment d'infanterie - MAYOTTE – T. national
02/01/21 - **Sergent-chef Yvonne HUYNH** - 2e régiment de hussards - BARKHANE - Mali
02/01/21 - **Brigadier-chef Loïc RISSER** - 2e régiment de hussards - BARKHANE – Mali

2022

22/01/22- **Brigadier-chef Alexandre MARTIN** – 54e régiment d'artillerie- BARKHANE- Mali.

2023

20/08/23 - **Adjudant- chef Nicolas LATOURTE** - 6^e RG - CHAMMAL - Mort pour la France
18/08/23 - **Sergent-chef Baptiste GAUCHOT** - 19^e RG - CHAMMAL - Mort pour la France
03/07/23 - **Caporal-chef Dorian DAMELINCOURT** - BSPP - Territoire national - Mort pour le service de la République
10/05/23 - **Adjudant-chef Guy BARCAREL** - 3^e REI - Territoire national - Mort pour le service de la République

Ceux qui nous ont quittés depuis décembre 2022 .

Membres, anciens membres ou familles de membres :

Novembre 21- Lieutenant-Colonel (er) **Guy BESSON**
13/01/23 - Mme **Colette DERNONCOURT**
07/03/23 - Major (er) **Louis DENIAUX**
15/03/23 - Brigadier-chef (er) **Daniel COULON**
23/04/23 - Sous-lieutenant (h) **Léon VOISIN**
26/04/23 - Mme **Dominique IVANEC**
13/07/23 - Major(er) **Jean-Marie IVANEC**
22/10/23 - Général (2S) **Bernard de BRESSY du GUAST** (chef de Corps 7RCh 1974-1976)
04/11/23 - Mme **Marie-Noëlle DEGROOTE**
19/11/23 - Mme **Geneviève DURIEUX**

□ □ □ □

Courrier des adhérents 2022-2023

BERNARD Patrick : *(décembre 2022)* Je souhaite à l'amicale du 7° chasseurs de bonne fêtes de fin d'année et pour l'année nouvelles.

BONAVENTURE Bernard : *(janvier 2023)* J'ai constaté à la lecture du bulletin et au rappel de cotisation que j'avais oublié de vous l'envoyer en 2022. Oubli rectifié avec celle de 2023. Je vous souhaite en bonne santé. Cordialement.

BONNE Géry : *(janvier 2023)* Meilleurs vœux pour l'année 2023.

CHARLEMAGNE Albert : *(15 décembre 2022)* Vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël. Bien cordialement.

D'ASTORG Louis : *(décembre 2022)* Avec tous mes vœux de joyeux Noël et de bonne année. Cordialement.

De FRANCE Jean Louis : *(janvier 2023)* Un grand merci à ceux qui font vivre l'amicale. Bien amicalement.

de GORGUETTE d'ARGOEUVES Pascal : *(décembre 2022)* Ancien du 7° contingent 92/12, je me rends compte qu'il y a tout juste 30 ans, nous faisons la marche de la fourragère Vitry en Artois – La citadelle... Cela ne nous rajeunit pas !!! Longue vie à l'amicale, merci pour votre investissement. Tous mes meilleurs vœux. Bien cordialement.

DELABRE Bernard : *(mars 2023)* Bonjour major, très heureux d'avoir pu converser au téléphone quelques instants. Toujours présent au poste... c'est formidable. Voilà un chèque de 30€ pour les cotisations en retard avec toutes mes excuses. Voilà une belle photo de ma commune du SW, près de Toulouse. Très cordialement. *(avril 2023)* Cher Colonel, à mon grand regret, mon état de santé ne me permet pas d'effectuer un si grand déplacement TOULOUSE - ARRAS. Dommage car j'apprécie toujours me retrouver avec les Anciens au sein de la Citadelle. Bien cordialement

DELEYROLLE Francis : *(janvier 2023)* Meilleurs vœux à l'ensemble des membres de l'amicale. Espoir ! Espoir ! Peut-être l'occasion cette année de se revoir...

DERASSE Marc : *(janvier 2023)* Cher Président, J'ai bien reçu l'invitation à la galette 2023 et je t'en remercie. Je ne ferai que passer pour être parmi vous entre 12h30 -13h. J'ai de mon côté une remise de médaille Jeunesse, sports et engagement associatif lors d'une assemblée générale en début d'après-midi à Cambrai à un ami à qui j'ai promis de lui remettre. J'adresse le chèque de cotisation demain par courrier. J'adresse aux amis du 7ème chasseurs tous mes vœux pour 2023 à très bientôt

De SAINT BON Henri : *(avril 2023)* Bonjour cher Président, un grand bravo pour le déroulement de cette AG. Tout s'est admirablement bien passé grâce à votre travail préparatoire et à votre sens du management. J'ai été ravi de revenir à Arras, de retrouver des compagnons d'armes connus et appréciés et de constater le dynamisme de notre Amicale. C'est bien de fixer la date de l'AG en même temps que la St Georges. Cela a un sens. Je pense et j'espère que ce sera pareil les années suivantes. Bien à vous

DERNONCOURT Colette : *(janvier 2023)* Meilleurs vœux à l'ensemble des membres de l'amicale. Ma mère est toujours en unité de soin longue durée et ne saurait répondre à votre invitation pour laquelle elle vous remercie. Très cordialement. (de la part de son fils Roger).

DOUYSET Bernard : *(avril 2023)* Mon colonel, un peu de tristesse dans votre message ! Que peut-on faire devant le temps qui passe ! Pourtant je vous demande d'excuser mon absence. J'habite loin à Montpellier et il ne m'est pas possible de me rendre à Arras fin avril Je souhaite

la réussite de cette AG et vous demande de transmettre mes amitiés cavalières à chacun. Très Fidèlement.

DUGAS Eric : *(décembre 2022)* Vous remercie pour ces informations, et vous souhaite à mon tour d'excellentes fêtes de fin d'année. A tous, mes vœux les plus sincères pour 2023 qui, je l'espère, verra le retour de la Paix sur notre continent. Fidèlement vôtre.

DUHAMEL Jacques : *(décembre 2022)* Mes meilleurs vœux pour 2023 et joyeux Noël. Les années passent, les souvenirs restent. Le 7 reste un des meilleurs souvenirs de mes années d'activités. Bien cordialement.

DURAND Jean-François : *(décembre 2022)* Avec mon fidèle et amical souvenir et tous mes vœux. Je vais bien à ce jour.

DURIEUX Bernard : *(décembre 2022)* Vous avez eu de la chance que notre Président ait l'œil et rappelle aux distraits que c'est le moment de régler sa cotisation ! La voici donc pour 2023. J'ai bien noté les dates de l'AG et, cette année, j'espère bien y aller. Mon épouse a gardé des liens étroits avec Colette DERNONCOURT dont la santé est loin d'être brillante. Elle est bien entourée par ses enfants. En attendant de vous revoir en avril, recevez, vous-même et les vôtres, nos vœux chaleureux pour Noël et de début d'année. Bien à vous.

GALANDE Francis : *(sept.2022)* Bonsoir Claude, Peux-tu me faire savoir où j'en suis dans mes cotisations ? Une fois de plus, je n'ai pu assister au CA de l'Amicale, mais j'ai toujours le cœur au 7. J'espère que la prochaine sera la bonne. J'aimerais tant revoir les anciens : SUCHET bien sûr et tous les autres...Je viens d'apprendre le décès de MONIEZ que j'ai bien connu, il était à la maison quand j'ai fait mon pot de départ pour Tübingen. Le temps passe si vite. A l'occasion, passe mes amitiés sincères à tous nos camarades. Amicalement. *(mars 2023)* Cher camarade, peux-tu me renvoyer la note et les documents concernant la journée du 23 avril. J'ai perdu une bonne partie de mes courriels à la suite d'un problème avec orange. J'ai décidé malgré la distance, d'être parmi vous pour la St Georges et la trentième de la dissolution. Comme nous avons une petite chienne, mon épouse passera la journée dans sa famille avec elle. Je suis impatient de retrouver les anciens du 7. Ce sera pour moi à la fois un plaisir et un peu de mélancolie due à l'absence de ceux qui nous ont quittés. Amicalement

GROCHOWICKI Michel : *(décembre 2022)* A toute et à tous, j'appelle à une année 2023, remarquable, étonnante, éblouissante, prodigieuse, fantastique, époustouflante, étourdissante.....Cordialement.

IVANEC Jean Marie : *(janvier 2023)* Bravo pour ce repas dansant, tout était bien, et quel plaisir de revoir certaines « têtes ». A bientôt pour l'AG si tout va bien. Amitiés.

KOSMALA François : *(mars 2023)* Salut Claude, Je viens m'adresser au trésorier pour me mettre à jour de mes cotisations, car je suis en retard de plusieurs années auprès de l'Amicale. Peux-tu me dire combien lui dois-je ? et je t'enverrai par courrier un chèque à l'ordre de l'Amicale du 7ème Chasseurs. Actuellement je ne suis pas en bon état physique ; par suite de mon infarctus du myocarde, j'ai rechuté avec la pose d'un stent et puis la prostate m'a donné quelques soucis Mais ainsi va la vie, à l'occasion d'un prochain passage dans le Pas de Calais, j'essayerai de te faire une petite visite, si tu es présent et disponible. Cordialement. *(avril 2023)* Amical souvenir. Par Saint GEORGES vive la Cavalerie.

LACOMBE Claude : *(mars 2023)* L'âge aidant, je serai ce jour-là à ma troisième journée d'hospitalisation. Je prie mes camarades connus (66/68) de bien vouloir excuser ma défection. CLL Colonel honoraire de gendarmerie.

LAUDE Charles : *(décembre 2022)* Avec tous nos vœux et le plaisir de se revoir en 2023.

LETANG André : *(janvier 2023)* Bonjour, malheureusement, le 14 janvier a été réservé par avance, nous ne pouvons pas venir à Arras, c'est avec regrets. Nous souhaitons une très bonne journée à tous les adhérents et nous meilleurs vœux de belle année et de santé. Nous vous adressons nos cotisations par courrier. Amitiés sincères.

LEVEAUX Bernard : *(janvier 2023)* Cher camarade. Je sais ! Je n'ai jamais beaucoup participé aux activités de l'amicale. Ceci n'est pas par négligence. Simplement, globalement patriotiques ce qui fit que le partage fut difficile. Dans notre secteur, je partageais certains souvenirs avec un autre ancien du régiment, l'adjudant-chef Michel COULON qui nous a quitté voici maintenant deux ans. Vous avez raison de maintenir l'amicale et les traditions régimentaires. Nous devons tous, même si c'est en ordre dispersé donner de notre temps et de notre argent afin de prouver que, notre belle France, le patriotisme est toujours bien vivant. La flamme même si elle faiblit, ne s'est jamais éteinte, gardons la foi ! Serrons donc les rangs et continuons notre mission ! Très amicalement. P.S : A une certaine époque l'un d'entre nous cherchait des objets ayant marqué la vie ou les traditions du 7^e chasseurs. J'en possède quelques-uns. Si vous retrouvez cette personne, donnez-moi ses coordonnées. Par ailleurs, remettez mes amitiés au major MAURY.

MERVAILLE Jacques : *(décembre 2022)* A tous bonjour, bonnes fêtes de fin d'année, bonne santé, surtout à nos âges. Lisez « La Charte » de décembre notre président SUCHET y fait bonne figure.

MICHAU Georges : *(décembre 2022)* Bonne et heureuse année 2023 à tous. *(avril 2023)* Je vous souhaite à tous une belle journée.

MOUILLE Gérard : *(décembre 2022)* Bonjour à tous. Je viens de relire le bulletin, le trouve bien conçu. Merci aux rédacteurs et à ceux qui apportent leur participation à sa constitution. Beaucoup d'association d'anciens rencontrent les problèmes de recrutement car les sources se tarissent. Si les missions des armées ont changé, les mentalités de nos successeurs aussi et, de faire partie d'une amicale d'anciens n'est pas une priorité. Il faut donc s'attendre à une extinction en espérant qu'elle intervienne le plus tard possible. Je joins ma cotisation 2023. Pour les rendez-vous de l'année, il est difficile de savoir comment le vent va tourner. Hospitalisé fin novembre et de nouveau début janvier, je ne peux faire de pronostic. Bonne année et bonne santé à tous. Merci et bon courage au Président et à son conseil d'administration pour continuer à faire vivre notre belle amicale. Avec mes respects et mes amitiés.

MUNDT René : *(décembre 2022)* Bonne réception de mes retards de cotisations et régularisation jusqu'en 2025. A plaisir de recevoir les vignettes. Peut-être à très bientôt. Bonjour à tous les anciens.

ROUSSEL Eric : *(décembre 2022)* Amicalement.

SANTONI Jean Philippe : *(janvier 2023)* Très bonne année 2023. Amicalement.

SUCHET Lucien : *(décembre 2022)* Cher major, dites-moi si je dois vous envoyer une cotisation pour 2023...et joyeux Noël et bonne année à vous et à votre famille.... En raison de

la mauvaise santé de mon épouse il m'est désormais difficile de prévoir de monter vers vous pour une quelconque activité. Donc A+ mais je ne sais quand. Bien amicalement.

TELLE Roland : (*nov.2022*) Bonsoir Major, Pourriez-vous regarder dans la comptabilité si la facture ci-jointe a été traitée (en début d'année normalement) ? J'espère que vous allez bien. Je suis remonté dans le nord d'un coup de moto fin septembre pour une réunion de famille, aller-retour sur 72h. A 77 ans (et demi), je tiens la performance mais mon avenir de motard est quand même derrière moi Je reconnais cependant que j'ai plus l'impression d'être un ancêtre au titre de notre ancien métier qu'à celui de motard. J'espère que votre famille et vous-même allez bien. Cordialement.

TOBIJASZ Ilda : (*mars 2023*) Monsieur, Je ne peux plus continuer pour raisons de santé, je suis encore tombé, résultat fracture du genou. Amicalement.

WALLAERT Claude : (*décembre 2022*) Je me suis fait rappeler à l'ordre parce que semble-t-il je suis en retard pour m'acquitter de ma cotisation. Je viens donc, très contraint régulariser ma situation avec le chèque joint. Merci pour votre dévouement mon cher LABROY et bonnes fêtes de Noël et du nouvel an. Très amicalement.

VANHOESTEMBERGHE Françoise : (*janvier 2023*) Bons vœux 2023. Amitiés.

WALSH DE SERRANT Amaury : (*janvier 2023*) Mon colonel, veuillez partager en famille tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte santé et bonheur. Cette année marquante pour tous les anciens du grand 7ème de chasseurs que je salue au passage, j'espère pouvoir être présent cette année, pour célébrer dignement cet anniversaire. Amitiés oh combien respectueuses, les Amaury.

Merci de signaler toute erreur ou omission au secrétaire ou au trésorier. Ce bulletin atteint cette année 32 pages. Il se maintient en volume presque tout autant que les effectifs de notre amicale...Ce bulletin est aussi le vôtre, aussi n'hésitez pas à donner de vos nouvelles ou à raconter vos anecdotes ou campagnes, elles seront très volontiers publiées, pour le plaisir de tous...

Courriel : contact.amicale@7rch.fr

□ □ □ □

